UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
DU CANTON DE BERNE
Chambre de commerce bernoise
Kramgasse 2, case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 388 87 87, Téléfax 031 388 87 88
www.bern-cci.ch

Communiqué de presse

Berne, le 09.09.2021

Pour tout renseignement complémentaire:
Sibylle Plüss-Zürcher, directrice adjointe de l'UCI du Canton de Berne, Natel 079 660 93 63
Alain Hauert, responsable de la communication de l'UCI du Canton de Berne, Natel 078 631 61 43
Sandra Ehrensperger, resp. de la communication de l'UCI (dès le 01.10.2021), Natel 079 746 46 69

Nouvelle responsable de la communication de l'UCI dès le 1er octobre 2021

Après quelque 12 années au sein de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne UCI, Alain Hauert, responsable de la communication, quitte le Bureau cantonal de l'UCI à la fin septembre 2021. Il assumera dès lors la direction de la communication du Swiss Venture Club (SVC), alors que Sandra Ehrensperger lui succédera au sein de l'UCI à partir d'octobre 2021.

Alain Hauert quitte l'association économique du canton de Berne pour relever un nouveau défi au sein du SVC, l'un des réseaux les plus grands et les plus importants pour les entrepreneuses et entrepreneurs de toute la Suisse. L'UCI regrette le départ d'un collaborateur de longue date très apprécié et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Pour lui succéder au poste de responsable de la communication, l'UCI a pu engager Sandra Ehrensperger. En tant que spécialiste de la communication, elle a acquis 20 ans d'expérience dans la communication d'entreprise et les relations publiques dans diverses fonctions - dans le secteur privé, la radio et aussi auprès de l'association faîtière economiesuisse.

Alain Hauert et Sandra Ehrensperger assumeront tous deux leurs nouveaux postes dès le 1er octobre 2021.

L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) compte environ 3500 membres dans les secteurs du commerce, de l'industrie, des services et de l'artisanat. Elle est divisée en 7 sections régionales et vise à améliorer les conditions d'implantation des entreprises privées dans le canton de Berne. Ses priorités en matière de politique économique sont «Renforcer la formation», «Améliorer les voies de communication», «Baisser les impôts» et «Réduire la bureaucratie».